

Assistance administrative

<http://www.cabinet-hourquet.com/assistance-administrative/>

■ Besoin d'aide pour réaliser vos démarches administratives ?

Notre cabinet vous conseille et vous accompagne dans la gestion de votre patrimoine et dans toutes vos obligations déclaratives fiscales (impôt sur le revenu, ISF), sociales et administratives au quotidien.

Aujourd'hui notre cabinet est membre d'une coopérative de Services à la Personne, la MDSAP, qui vous permet de bénéficier de 50 % de réduction ou crédit d'impôt sur le revenu sur les sommes versées au titre des services à la personne, dans le cadre de la loi Borloo.

Grâce à notre connaissance de vos besoins et de nos compétences administratives, nous sommes en mesure de vous faciliter la vie et de vous soulager de nombreuses obligations administratives personnelles directement à votre domicile.



Parmi les principales prestations que nous vous proposons :

Assistance en matière déclarative fiscale et sociale

- Déclaration de revenus, d'ISF et sociales

En fin d'année, vous recevrez directement chez vous le reçu fiscal à joindre à votre déclaration, sans aucune autre démarche de votre part.





Notre site utilise des cookies sans usage commercial. En cliquant sur OK, vous en acceptez l'utilisation.[OK](#) [En savoir +](#)